

Résultats des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération

Libellé de l'Etablissement Public (EP)	Note maximale initiale	score initial de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	39
égalité de rémunération pour les non titulaires	40	39
dix plus haute rémunération	20	0
TOTAL	100	78

EQTP de L'EP	
Nb EQTP fonctionnaires (1)	664
NB EQTP contractuels (2)	471
Correctif sur la pondération (1)/(1+2)	0,585022026

Personnalisation de la pondération	Note maximale pour l'EP	score final de l'EP
égalité de rémunération pour les fonctionnaires	46	44,85
égalité de rémunération pour les contractuels	34	33,15
dix plus haute rémunération	20	0
TOTAL	100	78

Ecart de rémunération des fonctionnaires

EP	Rémunération brute payée(1) femmes	Rémunération brute payée(1) hommes	écart	ratio écart % (F-H)/H	ratio écart % (F-H)/H) en EQTP (2)	Effet temps partiel	effet ségrégation des corps	effet démographique au sein des corps	effet primes à corps-Grade-échelon identique	ratio écart % (F-H)/H) en EQTP corrigé des effets ségrégation des corps et démographie au sein des corps	écart en EQTP en valeur absolue	Score initiale sur 40
Libilié de l'Establishement Public (EP)	3 919 €	4 954 €	-1 035 €	-20,9%	-20,6%	-12 €	-903 €	-65 €	-54 €	-54 €	-1,1%	39

Champ : Ensemble des fonctionnaires de l'EP

(1) "La rémunération brute payée" correspond à la rémunération brute mensuelle moyenne attribuée aux agents.

(2) La rémunération brute en équivalent temps plein EQTP correspond à "la rémunération brute payée" corrigée du temps travaillé.

case à remplir avec les données issues de l'outil DGAFP

case de calcul automatique

valeur de l'indicateur auquel le barème s'applique automatiquement

note selon le barème

Résultats globaux

nombre de corps pris en compte

emploi annuel moyen :

effectifs annuels

équivalents temps plein employés

taux moyen de temps partiel

hommes	262	262	99,9%
femmes	404	402	99,6%

€/mois	4 954 € Femmes	3 919 € écart	€/mois	-1 035 €	-20,9%
Hommes	4 959 € Femmes	3 936 € écart	Hommes	-1 023 €	-20,6%

€/mois	4 954 € Femmes	3 919 € écart	€/mois	-1 035 €	-20,9%
Hommes	4 959 € Femmes	3 936 € écart	Hommes	-1 023 €	-20,6%

décomposition des écarts :

effet temps partiel

effet ségrégation des corps

effet démographique au sein des corps

dont sur primes

effet primes à corps-Grade-échelon identique

dont sur-rémunération temps partiel (80% ou 90%)

temps ou aux cycles de travail

géographie et aux mobilités non forcées

résultats / performance / engagement professi

rémunérations accessoires

fonctions / sujections indexées sur le traitement

fonctions / sujections non indexées sur le traitem

restructurations ou mobilités forcées

autres primes et écarts résiduels sur traitemen

€/mois	-12 €	1,2%
	903 €	88,3%
	-65 €	6,4%
	-40 €	3,9%
	-54 €	5,3%
	5 €	-0,4%
	-52 €	5,0%
	0 €	0,0%
	7 €	-0,7%
	0 €	0,0%
	0 €	0,0%
	-7 €	0,7%
	0 €	0,0%
	0 €	0,0%
	-8 €	0,7%

Résultats par corps

liste des corps	EQT(P)	hommes	effectifs physiques hommes	effectifs (ETP) hommes	hommes	effectifs physiques femmes	effectifs (ETP) femmes	femmes	Taux moyen de temps partiel hommes	femmes	Taux moyen de temps partiel femmes	Indicateur mixte emploi	Indicateur qualité IBS
0525 - Maîtres de conférences		5 314 €	5 055 €	65	77	65	77	77	100,0%	100,0%	100,0%	1,00	7,85
0520 - Professeurs des universités		6 977 €	6 694 €	72	37	72	37	37	100,0%	100,0%	100,0%	0,85	0,92
1615 - Adjoint technique de recherche de l'éducation nationale		2 232 €	2 392 €	21	55	21	54	54	100,0%	100,0%	99,2%	0,73	17,16
0513 - Ingénieurs d'études de l'éducation nationale		3 844 €	3 866 €	25	48	25	48	48	100,0%	100,0%	99,4%	0,89	16,91
1658 - Technicien de recherche et de formation de l'éducation national		2 703 €	2 712 €	20	47	20	47	47	99,5%	99,5%	99,5%	0,82	12,70
0059 - Professeurs agrégés de l'enseignement du second degré		5 299 €	5 088 €	10	14	10	14	14	100,0%	100,0%	99,5%	0,66	4,35
0514 - Assistants ingénieurs du ministère de l'éducation nationale		3 462 €	3 300 €	7	14	7	14	14	100,0%	100,0%	99,4%	0,51	14,32
1661 - Bibliothécaires assistants spécialisés		2 845 €	2 894 €	3	18	3	18	18	100,0%	98,6%	98,6%	0,26	0,27
1637 - Adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement		2 582 €	2 424 €	3	18	3	18	18	98,8%	99,5%	99,5%	0,40	4,97
0537 - Professeurs certifiés et assimilés		3 807 €	3 828 €	7	13	7	13	13	99,3%	99,6%	99,3%	0,69	3,81
1636 - Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement		3 164 €	2 837 €	2	15	2	15	15	100,0%	100,0%	100,0%	0,30	1,37
0608 - Magasins des bibliothèques		2 235 €	2 495 €	5	10	5	10	10	99,7%	99,4%	99,4%	0,49	19,86
1583 - Attaché d'administration de l'Etat		3 804 €	4 318 €	2	12	2	12	12	100,0%	100,0%	100,0%	0,22	0,24
1829 - INGÉNIEUR RECHERCHE		5 731 €	5 109 €	7	4	7	4	4	100,0%	96,8%	96,8%	0,39	28,43
1095 - Conservateurs des bibliothèques		5 384 €	5 161 €	3	7	3	7	7	99,0%	99,5%	99,5%	0,53	6,43
1096 - Bibliothécaires		3 723 €	3 496 €	2	7	2	7	7	100,0%	99,3%	99,3%	0,40	0,39
1032 - Professeurs d'éducation physique et sportive		4 700 €	4 810 €	5	4	5	4	4	100,0%	100,0%	100,0%	0,57	0,52
0000 - Emplois fonctionnels		9 213 €	6 672 €	2	2	2	2	2	100,0%	100,0%	100,0%	0,00	0,00
1094 - Conservateurs généraux des bibliothèques		6 641 €	0	0	2	0	2	2	100,0%	100,0%	100,0%	0,00	0,00
0553 - Professeurs de l'école nationale supérieure des arts et métiers		5 331 €	1	0	1	0	1	0	100,0%	100,0%	100,0%	0,00	0,00
1105 - Techniciens d'art du ministère chargé de la culture		2 754 €	1	0	1	0	1	0	100,0%	100,0%	100,0%	0,00	0,00

Ecart de rémunération des contractuels

	Rémunération brute EQTP (1) femmes	Rémunération brute EQTP (1) hommes	effectifs (ETPT) femmes	effectifs (ETPT) hommes	validité du groupe (1=oui, 0=non)	ratio écart (%) (F-H)/H en EQTP	écart en EQTP en valeur absolue	Score initial sur 40
Libellé de l'Etablissement Public								
Catégorie Encadrement					0	0		
Catégorie A	2 707 €	2 677 €	164,78	131,08	1	0,01	33,69	
Catégorie B	2 013 €	2 121 €	51,48	16,05	1	-0,05	35,43	
Catégorie C	1 907 €	1 939 €	81,67	25,92	1	-0,02	55,75	
Catégorie indéterminée					0	0,00		
Ensemble						0,00	0,4	39

Champ : Ensemble des contractuels de l'EP

(1) La rémunération brute en équivalent temps plein EQTP correspond à "la rémunération brute payée" corrigée du temps travaillé.

case à remplir

case de calcul automatique

valeur de l'indicateur auquel le barème s'applique automatiquement

note selon le barème

Résultats globaux

nombre de corps pris en compte		3		
emploi annuel moyen :				
effectifs annuels	hommes	192	femmes	318
équivalents temps plein employés		173		298
taux moyen de temps partiel		90,4%		93,6%
			total	part des femmes (%)
			510	62,4%
			471	63,3%
			92,4%	
Rémunération mensuelle moyenne en € non redressée du temps partiel (et de la présence partielle dans le mois)				
	€/mois		€/mois	% (F-H)/H
Hommes	2 273 € Femmes		2 216 € écart	-57 € -2,5%
Rémunération mensuelle moyenne en € par équivalent temps plein				
Hommes	2 515 € Femmes		2 368 € écart	-148 € -5,9%
décomposition des écarts :				
effet temps partiel	€/mois		% effet/(F-H par EQTP)	
effet ségrégation des corps	91 €		-61,3%	
effet démographique au sein des corps	-143 €		97,0%	
dont sur primes	17 €		-11,3%	
effet primes à corps-Grade-échelon identique	-6 €		4,3%	
dont	-21 €		14,3%	
sur-rémunération temps partiel (80% ou 90% temps ou aux cycles de travail)	-1 €		0,8%	
géographie et aux mobilités non forcées	4 €		-2,5%	
résultats / performance / engagement profes	0 €		0,0%	
rémunérations accessoires	3 €		-1,9%	
fonctions / sujections indexées sur le traitement	3 €		-2,1%	
fonctions / sujections non indexées sur le trait	0 €		0,0%	
restructurations ou mobilités forcées	-1 €		0,8%	
autres primes et écarts résiduels sur traiteme	0 €		0,0%	
	0 €		0,0%	
	-28 €		19,2%	

Résultats par catégorie

liste des catégories	EQTP)	effectifs physiques hommes		effectifs (EPT)		Taux moyen de temps partiel hommes		Indicateur mixité salaire	Indicateur mixité emploi	Indicateur qualité TIB
		hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes			
Catégorie A	2 677 €	149	185	131	16	105	87,3%	89,1%	0,85	54,31
Catégorie B	2 121 €	16	52	16	51	51	99,8%	99,6%	0,88	49,99
Catégorie C	1 939 €	26	82	26	82	82	99,4%	99,9%	0,84	19,22

effet primes à C-G-E identique lié à										
sur-remunération temps partiel (80% ou 90%)										
réussite / performance										
hommes	2 677 €	0,85	51,31	32 €	3 €	0 €	1 €	2 €	0 €	0 €
femmes	2 121 €	0,88	49,99	-24 €	-4 €	0 €	6 €	3 €	0 €	0 €
	1 939 €	0,84	19,22	-1 €	1 €	0 €	4 €	5 €	0 €	0 €

autres primes et écarts résiduels sur traitement										
effet primes/H à C-G-E identique lié à										
sur-remunération temps partiel (80% ou 90%)										
hommes	2 677 €	0,85	51,31	1,2%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
femmes	2 121 €	0,88	49,99	-1,1%	-0,2%	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%
	1 939 €	0,84	19,22	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	0,3%	0,0%	0,0%

écart rémunération F-H										
% (F-H)/H										
liste des corps										
Catégorie A	1,1%	0,85	51,31	1,2%	-0,1%	0,4%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%
Catégorie B	-5,1%	0,88	49,99	-1,1%	-0,2%	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%
Catégorie C	-1,7%	0,84	19,22	0,0%	0,1%	0,0%	0,2%	0,3%	0,0%	0,0%

Dix plus hautes rémunérations brutes de l'EP

	Nombre de femmes bénéficiaires	Nombre d'hommes bénéficiaires	effectif de la population sous représentée	Score sur 20
Libellé de l'Etablissement Public (EP)	0	10	-	0

Champ : Ensemble des agents de l'EP

Indicateur : nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

plancher note

0	0
1	4
2	8
3	12
4	16
5	20

Indicateur : écart de rémunération (%)

plancher note

0,0	40
0,1	39
1,1	38
2,1	37
3,1	36
4,1	35
5,1	34
6,1	33
7,1	31
8,1	29
9,1	27
10,1	25
11,1	23
12,1	21
13,1	19
14,1	17
15,1	14
16,1	11
17,1	8
18,1	5
19,1	2
20,1	0